

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 31 Décembre 2015 qui font apparaître un actif net de 6.433.580 D et une valeur liquidative égale à 103^d,625 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Décembre 2015 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Décembre 2015.

Tunis, le 31 janvier 2016

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	4 350 364	5 564 379
a- Actions et valeurs assimilées		306 378	320 881
b- Obligations		3 826 049	3 865 994
c- Emprunts d'état		217 936	1 377 504
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	2 118 366	1 277 358
a- Placements monétaires		994 685	497 684
b- Disponibilités		1 123 681	779 674
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		6 468 729	6 841 737
<u>PASSIFS</u>		35 149	25 876
Opérateurs créditeurs	PA1	20 867	20 287
Autres créditeurs divers	PA2	14 282	5 589
<u>ACTIF NET</u>		6 433 580	6 815 861
Capital	CP1	6 185 581	6 568 762
Sommes distribuables		248 000	247 099
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		38	28
b- Résultat distribuable de la période		252 678	261 365
c- Régul.Résultat distribuables de la période		-4 716	-14 295
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		6 468 729	6 841 737

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.10.15 au 31.12.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15	Période du 01.10.14 au 31.12.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Revenus du portefeuille-titres	PR1	52 516	229 759	62 447	253 542
a- Dividendes		0	18 125	0	11 275
b- Revenus des obligations		50 298	189 661	48 796	188 107
d- Revenus des B.T.A		2 218	21 973	13 651	54 160
Revenus des placements monétaires	PR2	32 753	88 726	18 758	68 104
Total des revenus des placements		85 269	318 485	81 205	321 646
Charges de gestion des placements	CH 1	-12 779	-44 865	-12 199	-48 325
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		72 490	273 619	69 006	273 321
Autres produits		0	0	0	255
Autres charges	CH 2	-5 686	-20 941	-3 076	-12 211
RESULTAT D'EXPLOITATION		66 804	252 678	65 929	261 365
Régularisation du résultat d'exploitation		-19 217	-4 716	-54 122	-14 295
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		47 587	247 962	11 807	247 070
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		19 217	4 716	54 122	14 295
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 319	3 643	3 014	-218
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		3 240	-49 368	0	647
Frais de négociation de titres		0	0	0	-17
RESULTAT NET DE LA PERIODE		73 363	206 952	68 943	261 777

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.10.15 au 31.12.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15	Période du 01.10.14 au 31.12.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>73 363</u>	<u>206 952</u>	<u>68 943</u>	<u>261 777</u>
a- Résultat d'exploitation	66 804	252 678	65 929	261 365
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 319	3 643	3 014	-218
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	3 240	-49 368	0	647
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	-17
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>-216 132</u>	<u>0</u>	<u>-226 588</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-307 000</u>	<u>-373 101</u>	<u>-1 841 580</u>	<u>-243 728</u>
a- Souscriptions	5 582 718	22 115 174	2 429 628	10 937 481
- Capital	5 416 500	21 415 300	2 339 600	10 556 100
- Régularisation des sommes non distribuables	-22 734	-48 093	10 086	44 942
- Régularisation des sommes distribuables	188 952	747 967	79 942	336 440
b- Rachats	5 889 718	22 488 275	4 271 208	11 181 209
- Capital	5 704 600	21 746 200	4 119 700	10 774 800
- Régularisation des sommes non distribuables	-23 054	-41 537	17 436	46 742
- Régularisation des sommes distribuables	208 171	783 612	134 072	359 667
VARIATION DE L'ACTIF NET	-233 637	-382 280	-1 772 637	-208 538
<u>ACTIF NET</u>				
a- Début de période	6 667 217	6 815 861	8 588 497	7 024 399
b- Fin de période	6 433 580	6 433 580	6 815 861	6 815 861
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- Début de période	64 966	65 394	83 195	67 581
b- Fin de période	62 085	62 085	65 394	65 394
VALEUR LIQUIDATIVE	103,625	103,625	104,227	104,227
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,862%	3,047%	3,820%	3,629%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/12/2015

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2015, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, à la date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 4.350.364 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif	% de l'Actif Net
BTA		210 800	217 936	3,4%	3,4%
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	217 936	3,4%	3,4%
Obligations		3 723 557	3 826 049	59,1%	59,5%
AB 2008 cat B	3 000	195 000	201 713	3,1%	3,1%
AB 2009 SUB	1 150	68 977	69 741	1,1%	1,1%
AB 2012 SUB	3 500	245 000	248 439	3,8%	3,9%
AIL 2012-1	500	20 000	20 606	0,3%	0,3%
AIL 2014-1	2 000	160 000	163 932	2,5%	2,5%
AIL 2015-1	1 500	150 000	153 809	2,4%	2,4%
ATTIJARI LEASING 2011	1 000	40 000	41 857	0,6%	0,7%
ATL 2009/2	1 000	20 000	20 225	0,3%	0,3%
ATL 2010/2	1 000	40 000	40 010	0,6%	0,6%
ATL 2013/2	300	30 000	30 222	0,5%	0,5%
ATL 2014/1	3 000	240 000	251 106	3,9%	3,9%
ATL 2015/1	1 500	150 000	154 427	2,4%	2,4%
ATL 2015/2*	1 000	100 000	100 115*	1,5%	1,6%
BTE 2010	3 500	262 500	266 058	4,1%	4,1%
CIL 2014/1	1 000	80 000	82 140	1,3%	1,3%
CIL 2014/1	1 000	80 000	82 140	1,3%	1,3%
CIL 2015/1	2 500	250 000	258 361	4,0%	4,0%
EO SERVI-2012	1 000	60 000	62 579	1,0%	1,0%
HL SUB 2015-1	2 500	250 000	251 601	3,9%	3,9%
STB 2010/1	3 000	199 950	206 528	3,2%	3,2%
TLS 2013/1	1 500	150 000	152 139	2,4%	2,4%
TLS 2014/1	3 000	300 000	311 953	4,8%	4,8%
UBCI 2013	1 000	100 000	103 196	1,6%	1,6%
UIB 2009/1	2 500	175 000	178 759	2,8%	2,8%
UIB 2011/2	1 000	57 130	59 612	0,9%	0,9%
UIB 2012/1	3 500	280 000	293 983	4,5%	4,6%
UNIFACTOR 2010	1 000	20 000	20 798	0,3%	0,3%
OPCVM		303 879	306 378	4,7%	4,8%
GO SICAV	3 000	303 879	306 378	4,7%	4,8%
Total		4 238 236	4 350 364	67,3%	67,6%

*Dont intérêts intercalaires de 115 D.

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31-12-2015	Solde au 31-12-2014
Placements monétaires	994 685	497 684
Certificats de dépôts	988 080	493 556
Intérêts courus sur certificats de dépôt	6 604	4 129
Disponibilités	1 123 681	779 674
Dépôt à terme	494 025	500 000
Intérêts courus sur dépôt à terme	2 435	1 621
Avoir en banque	620 483	272 444
Sommes à l'encaissement	0	0
Sommes à régler	0	0
Intérêts sur DAV	6 738	5 609
TOTAL	2 118 366	1 277 358

Le détail des certificats de dépôts au 31/12/2015 se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif	% de l'Actif Net
CERTIFICATS DE DEPOT					
CD 90J 19-10-2015 - ATB	1	493 895	498 901	7,7%	7,8%
CD 90J 07-12-2015 - Attijari Bank	1	494 186	495 784	7,7%	7,7%
Total		988 080	994 685	15,4%	15,5%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31-12-2015	Solde au 31-12-2014
PA1 : Opérateurs Créditeurs		
Frais de gestionnaire	11 399	10 819
Frais de dépositaire	9 468	9 468
Total	20 867	20 287
PA2 : Autres créditeurs Divers		
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	5 001	5 000
Autres Créditeurs (CMF)	683	589
Charges budgétisées à payer*	8 598	0
Total	14 282	5 589

*Frais de fonctionnement de la SICAV initialement supportés par Finacorp S.A le gestionnaire et pris en charge par la SICAV depuis le 02/02/15.

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2014	
* Montant en nominal	6 539 400
* Nombre de Titres	65 394
* Nombre d'actionnaires	141
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	21 415 300
* Nombre de titres émis	214 153
Rachats effectués	
* Montant en nominal	21 746 200
* Nombre de titres rachetés	217 462
Capital au 31-12-2015	
* Montant en nominal	6 208 500
* Nombre de Titres	62 085
* Nombre d'actionnaires	146

NOTE SUR LES MOUVEMENTS DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le	Mouvement sur l'Actif
	capital	Net
Capital Début de période au 31-12-2014	6 568 762	6 568 762
<i>Souscription de la période</i>	21 415 300	21 415 300
<i>Rachat de la Période</i>	-21 746 200	-21 746 200
Autres Mouvements	-52 281	195 718
<i>Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres</i>	3 643	3 643
<i>Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres</i>	-49 368	-49 368
<i>Régularisation Sommes ND</i>	-6 556	-6 556
<i>Frais de négociation de titres</i>	0	0
<i>Sommes distribuables</i>		248 000
Montant Fin de période au 31-12-2015	6 185 581	6 433 580

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

REVENUS	Du 01-10-2015 Au 31-12-2015	Du 01-01-2015 Au 31-12-2015	Du 01-10-2014 Au 31-12-2014	Du 01-01-2014 Au 31-12-2014
<i>Dividendes des OPCVM</i>	0	18 125	0	11 275
Revenus Des Obligations				
<i>Intérêts</i>	50 298	189 661	48 796	188 107
Revenus Des BTA				
<i>Intérêts</i>	2 218	21 973	13 651	54 160
TOTAL	52 516	229 759	62 447	253 542

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

LIBELLE	Du 01-10-2015 Au 31-12-2015	Du 01-01-2015 Au 31-12-2015	Du 01-10-2014 Au 31-12-2014	Du 01-01-2014 Au 31-12-2014
Intérêts sur certificats de dépôt	20 178	47 136	11 926	28 417
Intérêts sur compte de dépôt	12 575	41 589	6 832	39 687
TOTAL	32 753	88 726	18 758	68 104

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01-10-2015 Au 31-12-2015	Du 01-01-2015 Au 31-12-2015	Du 01-10-2014 Au 31-12-2014	Du 01-01-2014 Au 31-12-2014
CH1 : Charges de gestion des placements				
<i>Rémunération du gestionnaire</i>	11 292	38 966	10 712	42 425
<i>Rémunération du dépositaire</i>	1 487	5 900	1 487	5 900
Total	12 779	44 865	12 199	48 325
CH2 : Autres Charges				
<i>Rémunération du CAC</i>	1 260	5 000	1 260	5 000
<i>Redevance CMF</i>	1 914	6 604	1 816	7 191
<i>Charges diverses</i>	1	18	1	21
<i>Charges budgétisées*</i>	2 512	9 319	0	0
Total	5 686	20 941	3 076	12 211

**Les charges budgétisées sont constituées des frais de fonctionnement suivants : la TCL, l'enregistrement des PV, les publications et les jetons de présence.*

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Données par actions et ratios pertinents

Données par action	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Revenus des placements	5,130	4,919	3,893
Charges de gestion des placements	-0,723	-0,739	-0,632
Revenus nets des placements	4,407	4,180	3,261
Autres produits	0,000	0,004	0,000
Autres charges	-0,337	-0,187	-0,167
Résultat d'exploitation	4,070	3,997	3,094
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,076	-0,219	0,390
Sommes distribuables de l'exercice	3,994	3,778	3,485
Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles sur titres	0,059	-0,003	-0,017
(+) ou (-) valeurs réalisées sur cession de titres	-0,795	0,010	0,040
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Négociation	-0,737	0,006	0,023
Résultat net de l'exercice	3,333	4,003	3,117
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,737	0,006	0,023
Régularisation du résultat non distribuable	-0,082	-0,012	-0,006
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,818	-0,006	0,017
Distribution de dividendes	3,778	3,485	3,316
Valeur liquidative	103,625	104,227	103,940
Ratios de gestion des placements			
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,68%	0,67%	0,69%
Autres charges/actif net moyen	0,32%	0,17%	0,18%
Résultats distribuables de l'ex./actif net moyen	3,83%	3,63%	3,36%
Actif net moyen	6 600 511	7 191 599	6 228 185

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements, de la distribution et de la gestion administrative, financière et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au 31/12/2015 s'élève à 38.966 DT TTC.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT. La rémunération du dépositaire au 31/12/2015 s'élève à 5.900 DT TTC.